



DRAGON BOXING



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Association loi 1901 affiliée à la FFKMDA

Les cours sont encadrés par Daniel PHAM – Moniteurs fédéraux

HORAIRES ET LIEUX D'ENTRAINEMENT

Lundi	Salle Omnisports (288, chemin de St Claude) - 06600 Antibes	20h00-21h45
Jeudi	Salle Omnisports (288, chemin de St Claude) - 06600 Antibes	20h00-21h45
Vendredi	Salle Omnisports (288, chemin de St Claude) - 06600 Antibes	20h00-21h45

CONTACTS :

TEL : 06.25.80.23.67

MAIL : dragonboxingpaca@yahoo.fr

FB : www.facebook.com/dragonboxing

SITE : www.dragonboxing-team.com

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- 1 Photo d'identité récente**
- 1 Copie d'une pièce d'identité**
- 1 Certificat médical d'aptitude à la pratique du Muay Thaï de moins de 3 mois**
- Le règlement par chèque à l'ordre de Dragon Boxing**
- La Fiche d'inscription dûment rempli en lettres capitales**

Fournir la totalité des pièces demandées dans une enveloppe à votre nom, sous peine de refus du dossier.

TARIFS 2018-2019

La cotisation au club de Muay Thaï Dragon Boxing est fixée par l'Assemblée Générale du club.

Inscription à l'année obligatoire, payable par chèque exclusivement, non remboursable en cas de cessation d'activité.

- **Moins de 18 ans – 220 Euros**
- **Femme – 240 Euros**
- **Homme – 280 Euros**

La licence est obligatoire auprès de la Fédération Française de Kick-Boxing Muay Thaï et Discipline Associées.

Elle permet à chaque pratiquant d'être couvert en cas d'accident et de pouvoir s'entraîner au sein du club.

Site <http://www.ffkmda.com>

Tous documents consultables et téléchargeables en ligne



FICHE D'IDENTITE DE L'ADHERENT

Nom : _____ **Date de naissance :** _____
Prénom : _____ **Age :** _____
Adresse : _____ **Téléphone :** _____
CP : _____ **Mail :** _____

**PHOTO
D'IDENTITE**

Collée ou agrafée

J'autorise l'association à me photographier, me filmer dans le cadre de mon activité sportive et j'en accepte l'utilisation non commerciale dans le cadre de la promotion de l'association (internet, diffusion papier, etc...)

Je n'autorise pas l'association à me photographier, me filmer dans le cadre de mon activité sportive.

REGLEMENT INTERIEUR

Dragon Boxing est un club pour la pratique et le développement du MUAY THAÏ, sport éducatif qui permet la découverte d'une culture au travers des rites. Ce sport de combat en une discipline noble, enseignant des valeurs comme le **respect des valeurs humaines, la rigueur, la discipline, le contrôle émotionnel, le courage, la vie en communauté, la recherche de la performance, la dignité, le respect, la volonté et le fair-play.**

I - RESPECT DES ENGAGEMENTS

Pour participer à l'activité il faut être à jour de sa cotisation et avoir remis le dossier d'inscription dans son intégralité.

Après engagement aucun remboursement ne pourra être effectué

II - LES HORAIRES

Faire preuve de ponctualité est la première preuve de respect à avoir envers ses professeurs et ses partenaires.

III - ETHIQUE ET REGLES FONDAMENTALES QUI REGISSENT LES ARTS MARTIAUX ET LES SPORTS DE COMBATS:

- la loyauté envers son club et ses entraîneurs
- le respect de ses partenaires et de l'entraîneur
- le rejet de toutes formes de violences (verbale et physique)
- **Ces règles s'appliquent à l'intérieur comme à l'extérieur du Club sous peine d'exclusion partielle ou définitive du club.**

IV - REGLES DE SECURITE ET D'HYGIENE :

Pour sa sécurité l'élève doit être muni à chaque entraînement de protections adaptées :

- Tenue adaptée (short Muay Thai / maillot)
- Protège-dents
- Coquille (hommes)
- Gants personnels
- Bandes
- Protèges tibias

Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées :

- Hygiène corporelle correcte
- Ongles des mains et des pieds propres et coupés
- Bijoux interdits à l'entraînement

Le club se dégage de toutes responsabilités en cas de pertes ou de vols

V - ENTRAINEMENT

L'efficacité de l'entraînement et le respect du groupe nécessite une certaine discipline, les discussions entre élèves ou avec des personnes extérieures n'ont pas lieu d'être.

Les adhérents quel que soit leur ancienneté ou leur niveau de pratique sont tenus de suivre les séances données par l'entraîneur.

VI - ORGANISATION

Les élèves peuvent être sollicités à la mise en place du matériel, à participer au rangement ou au nettoyage des locaux. Chaque adhérent se doit d'entretenir l'hygiène et la propreté des lieux ainsi que de jeter tout débris avant de quitter la salle.

VII - COMPETITEURS

L'entraîneur sera seul habilité à juger de l'implication possible d'un élève en compétition, les critères pourront lui être énoncés sur simple demande. Un contrat sera établi entre le club et le boxeur qui le représentent

VIII - ACCES AUX LOCAUX

L'absence d'enseignant qualifié à une séance entraîne l'annulation du cours de Muay Thai.

Le club se donne le droit d'interdire l'accès aux locaux du dojo (couloirs, toilettes) :

- à des personnes étrangères au cours,
- aux personnes pas à jour de leurs cotisations ou documents administratifs
- aux adhérents n'ayant pas respecté les règles imposées

Ce présent règlement doit être lu, signé et précédé de la mention « lu et approuvé » l'élève s'engage à s'y soumettre ; les membres du comité se tiennent à disposition de quiconque voudrait plus d'explications concernant le règlement établi.

Lu et approuvé, nom et signature

Le :